



COLLABORER AU SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS EN RÉALISANT DES VISITES PAR DÉLÉGATION



OBJECTIF :

- Connaître le cadre réglementaire des visites médicales du suivi de l'état de santé des salariés
- Les visites médicales déléguables à l'IST
- Connaître les différentes caractéristiques et étapes des visites
- Identifier les outils et les ressources disponibles pour réaliser les visites
- Réaliser des visites dans le respect des dispositions réglementaires
- Assurer les transmissions aux différents acteurs après la visite



DURÉE :

- 21,00 heures.



PUBLIC VISÉ :

- Infirmier(e)s de santé au travail
- Groupe de 4 à 8



PRÉ-REQUIS :

- Avoir suivi la formation « Entretien infirmier et démarche clinique en Santé au Travail », réalisée par Actis
- (*) L'équipe pédagogique peut se prononcer sur l'équivalence à ces pré-requis, notamment sur la base d'un test de connaissance.



CONTENU :

- Le cadre juridique du suivi de l'état de santé des salariés
- Service de Prévention et de Santé au Travail et acteurs de la prévention
- La place du Médecin du Travail dans l'organisation et la délégation des visites
- Les outils de l'IST pour la réalisation des visites
- Les formations et habilitations en lien avec les postes de travail
- Trame de l'entretien infirmier
- Orientation à l'issue de la visite
- La transmission aux différents acteurs après la visite
- Échanges entres pairs
- Mises en situations pratiques : réaliser des entretiens de visites sur délégation



MODALITÉS DE RÉALISATION :

- Modalité : Mixte.
- Pédagogie inductive, démonstrative, active
- Exposés, Études de cas, Mises en situation, temps d'échanges entre professionnels, capsules vidéos, travail sur documents, Quiz
- Salle de cours dédiée à la formation, ordinateur et vidéoprojecteur
- Plate forme e-learning et LMS asynchrone
- Un support pédagogique est remis aux participants lors de la formation
- Mise à disposition en ligne de supports pédagogiques à la suite de la formation



ÉVALUATION :

- Évaluation formative tout au long de la formation, notamment sous forme de cas pratiques
- Questions orales et/ou écrites
- Mises en situation
- Feuilles d'émargements
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation
- Un questionnaire d'évaluation de satisfaction sera remis à chaque participant et permettra de recueillir leur opinion et leur ressenti sur la formation